

CHANGEMENT DE NOM : C'EST OFFICIEL!

Depuis le 12 mars 2018, date de l'arrêté préfectoral, la Communauté de communes Minervois, Saint-Ponais, Orb-Jaur devient officiellement
« du Minervois au Caroux ».

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les élus et les agents de la Communauté de communes Minervois, Saint-Ponais, Orb-Jaur œuvrent à faire exister cette entité. Issue de la fusion de 3 communautés Minervois, Pays Saint-Ponais et Orb-Jaur, elle a pour objectif essentiel de permettre aux communes d'offrir des services qu'elles ne pourraient assurer seules : les déchets en sont un exemple qui touche le quotidien des habitants, mais également les crèches ou les Accueils de Loisirs Sans Hébergement dans le cadre de la politique Enfance-Jeunesse, le tourisme, la culture, mais aussi le développement économique et l'aménagement du territoire. Ces trois communautés avaient un fonctionnement qui leur était propre, des projets, des axes de développement prioritaires, des actions. Tout a été mis en commun et les 51 représentants des 36 communes se sont attachés à redéfinir les priorités. 2017 a donc été une année de chantiers et d'expérimentations.

Dans sa volonté d'agir ensemble, le président Josian Cabrol a souhaité développer une unité. Pour lui, cela passait par un nouveau nom, comme une bannière derrière laquelle les 36 communes et leurs élus se retrouvent et avancent vers un avenir commun. La campagne « un nom pour ma comcom » lancée en juin a permis à la commission communication animée par Sylvie Quérol, Vice-Présidente et Isabelle Cayuela, Chargée de communication, de travailler pour trouver LE nouveau nom : une consultation de la population en mairie et par internet, une enquête auprès des maires, un questionnaire auprès des agents ont nourri la réflexion du groupe de travail. Un premier choix du Conseil n'a pas réussi à dégager une majorité autour d'un nom, mais a eu l'avantage de faire que tous se sont saisis de la question. La Conférence des Maires accompagnée par la commission communication, a permis aux maires des 36 communes de réfléchir ensemble à ce nouveau nom pour préparer le choix du Conseil, qui, le 26 novembre dernier, a voté à l'unanimité pour un nom unificateur « du Minervois au Caroux », suivi de la signature en Haut-Languedoc.

Ce changement relevant d'une modification des statuts, ce vote devait recevoir l'approbation des communes avant le 28 février 2018 et être entériné par le Préfet. Ce qui a été fait par arrêté préfectoral du 12 mars 2018.

www.cc-minervois-caroux.fr